

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 octobre 2021

Sous la présidence de M. Patrick LENTZ, Maire

Présents : MM. Antony BALLONGUE, Éric DISS, Matthieu LITT, Jacky SCHANTZ -
Mmes Laura BERNHARDT, Catherine HATT, Valérie HURSTEL, Mélanie KONN,
Céline ROUF

Absents : - Yannick HORNECKER

Secrétaire de séance : Mme Mélanie KONN

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2021 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Aménagement foncier de Wingersheim les 4 Bans

Le conseil municipal prend connaissance :

- de l'étude d'aménagement,
- des procès-verbaux des réunions de la commission communale d'aménagement foncier de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS en date du 3 mars 2020 et du 29 juin 2021,
- de la proposition de plan de périmètre.

Le conseil municipal, en application des articles L.121-14 et R.121-21-1 du code rural et de la pêche maritime et après en avoir délibéré :

- approuve les propositions définitives de la commission communale d'aménagement foncier de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS énoncées lors de sa réunion du 29 juin 2021 quant à la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, et quant au périmètre à l'intérieur duquel elle sera appliquée, correspondant à une superficie totale à aménager d'environ 1052 ha, dont 1035 ha sur la commune de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS, 6 ha sur la commune de GOUGENHEIM, 0,4 ha sur la commune de HOHFRANKENHEIM et 11 ha sur la commune de Waltenheim-sur-Zorn ;
- prend acte et approuve les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes en application des articles L.111-2 et L.121-1 du code rural et de la pêche maritime et L.211-1 du code de l'environnement visant à la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la gestion de l'eau, énoncées lors des réunions de la commission communale d'aménagement foncier du 3 mars 2020 et du 29 juin 2021 ;
- propose en conséquence que soit ordonnée la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier sur la commune de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS avec extension sur les communes de GOUGENHEIM, HOHFRANKENHEIM et Waltenheim-sur-Zorn.

3. Assèchement murs de l'église - devis

Monsieur Matthieu LITT, conseiller et également membre du conseil presbytéral de Hohfrankenheim, présente à l'assemblée des devis concernant une solution éventuelle au problème d'humidité à l'intérieur de l'église. Il y a lieu de mettre en place, à l'extérieur, un drainage sur environ 45 mètres linéaires en démarrant du côté nord de l'église. Par ailleurs, de ce même côté il serait judicieux de prévoir un aménagement évitant ainsi les infiltrations d'eau en dégageant la terre et créant ainsi un passage gravillonné avec mise en place de palissades.

Après études des différentes propositions, le conseil valide l'offre de la société Nature sur Mesure pour des travaux de drainage et la création d'un mur en palissade.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document y relatif.

4. Entretien des espaces verts communaux- devis

M. le Maire rappelle aux conseillers la charge de travail et la quantité de déchets verts récupérés lors de la journée citoyenne du mois d'octobre dernier.

Il est aussi présenté au conseil différents devis concernant l'entretien annuel des espaces verts ; Ces sociétés préconisent chacune 4 interventions annuelles pour un montant approximatif de 1 500 euros l'intervention.

Avant de valider l'un de ces devis, le conseil, en vue d'un aménagement paysager complété voir renouvelé, en fonction des tendances actuelles et de l'état des plantations en place, demande à M. le Maire d'obtenir des avis et conseils supplémentaires avant de procéder à de nouvelles acquisitions et plantations.

5. Achat fournitures diverses - remboursement

M. le Maire fait part à l'assemblée que pour l'organisation et le bon déroulement de la journée citoyenne communale du samedi 23 octobre 2021 Madame Mélanie KONN, Adjointe au Maire, a effectué des achats dans les magasins Super U à Bernolsheim et Match à Hochfelden respectivement pour des montant de 73,70 € et 17,04 € et a utilisé sa carte bancaire personnelle pour le paiement.

Mme KONN sollicite donc le remboursement de ces dépenses.

Après délibération, le conseil donne son accord pour le remboursement des frais payés par Mme KONN, à savoir un montant total de 90,74 € et autorise M. le Maire à signer tout document comptable y relatif.

6. Fête de Noël 2021

Vu la situation sanitaire toujours d'actualité, le groupe « bricolage » n'a malheureusement pas pu se réunir pour la création et la fabrication de nouvelles décorations de Noël.

Il a donc été proposé d'utiliser et « rafraîchir » le matériel existant ; par ailleurs les élèves de l'école seront également sollicités pour des décorations. Les dates des 26 et 27 novembre ont été retenues pour la mise en place.

En ce qui concerne la fête des Aînés, près de 85 personnes de plus de 60 ans avec leurs conjoints ont été invitées pour le 5 décembre 2021. Cette date est maintenue sauf contre-indication des services de la Préfecture du Bas-Rhin au vu de l'évolution de la situation sanitaire.

7. Travaux logement communal

M. le Maire partage avec l'assemblée les informations contenues dans les différents devis réceptionnés pour les travaux à entreprendre pour la rénovation du logement communal.

Les devis proviennent de

- J.E. CONCEPT d'Ingenheim – C.E.W. de Duntzenheim – ABM de Wittisheim

Il apparaît que vu les travaux à effectuer la présence d'un maître d'œuvre est nécessaire.

Le conseil sollicite des délais supplémentaires pour pouvoir valider le choix du maître d'œuvre et décide donc de mettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

12. Divers

Sujets évoqués : -organisation du prochain Stammdisch le 7 novembre

-En 2022 se dérouleront les élections présidentielles les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin.

-les 7 septembre et 19 octobre derniers ont été effectués des contrôles dans les poubelles de tri. Le pourcentage de refus était inférieur le 19 octobre par rapport à celui du 7 septembre et pour un nombre de bacs contrôlés avoisinant les 74, près de 69 étaient conformes au tri.

-M. Matthieu LITT s'est renseigné sur l'acquisition d'une lame de déneigement. Ce point ouvre débat concernant son utilisation, par qui et avec quel véhicule, son rangement, etc.

-le rapport annuel du contrôle des installations de l'aire de jeux et des équipements sportifs a été remis à la commune. Certains points y figurant feront l'objet d'un suivi.